

ACCÈS AU DOMAINE PROVINCIAL « HALVE MAAN » À DIEST

Coordonnées

Omer Vanaudenhovelaan 48 - 3290 Diest
Tél. +32(0)16-31 15 28

En voiture

Via l'autoroute E313 Anvers-Liège (sortie 24 Geel Oost) ou via la E40-E314 Bruxelles-Leuven-Aix-la-Chapelle (sortie 25 Halen / Diest). Suivez les indications jusqu'à Diest et empruntez le ring jusqu'au domaine de Halve Maan (à hauteur du Lindemolen). Le domaine dispose d'un parking.

À vélo

La piste cyclable IJzerenweg est interdite aux voitures et passe par Zoutleeuw, Saint-Trond et Tirlemont. Diest se situe au croisement de deux itinéraires cyclables de longue distance (LF 35 et 50). Le domaine dispose d'un parking pour vélos.

En transports en commun

En bus (De Lijn):

Arrêt Sint-Jansplein face à l'entrée du domaine.

- Leuven-Diest ligne 370
- Geel-Diest ligne 9
- Hasselt-Diest-Geel ligne 299
- Aarschot-Diest ligne 35
- Beringen-Diest ligne 7
- Diest-Tirlemont ligne 22

En train:

descendre à la gare de Diest. Le domaine provincial se trouve à environ 2 kilomètres de la gare.

- Leuven-Hasselt
- Anvers-Hasselt



Tous les chemins du domaine sont accessibles aux personnes en chaise roulante.

